

# Vers un allègement du protocole... et de l'Ecole

*L'Ecole de demain ? Elle pourrait être doublement allégée : coté protocole et coté cours par la généralisation du 2S2C. "L'assouplissement du protocole, j'espère qu'il pourra arriver bientôt".*

*En visite dans une école de Vincennes (94) le 4 juin, J.M Blanquer a souhaité un allègement du protocole sanitaire sans en fixer la date. Une mesure que le conseil scientifique Covid-19 envisage aussi dans un nouvel avis rendu public le 4 juin. Le ministre de l'Education nationale pousse aussi à la généralisation du dispositif 2S2C qui devrait devenir « structurel".*

**Alléger le protocole ? L'impératif économique du retour au travail des parents.**

**Le 2S2C "réponse structurelle » "Le 2S2C est une réponse immédiate au défi de juin pour accueillir plus d'élèves", explique le ministre.**

Vincennes, dans les discours de J.M Blanquer, c'est le bon élève par opposition à Paris, comme si cette petite ville lui était comparable. La visite à Vincennes le 4 juin est aussi une critique silencieuse de la maire de Paris.

J.M Blanquer vient à Vincennes visiter une école et constater le fonctionnement du 2S2C, le dispositif périscolaire qu'il impulse pour que les parents puissent retourner travailler.

Le 2S2C complète l'accueil des enfants à l'école. Les jours où ils ne sont à l'école ils peuvent participer à des activités périscolaires sportives ou culturelles organisées par les municipalités.

**"Le 2S2C est une réponse immédiate au défi de juin pour accueillir plus d'élèves", explique le ministre. "C'est aussi une réponse structurelle pour développer l'activité sportive et culturelle de nos enfants".**

Dans le cadre du 2S2C les collectivités locales signent une convention avec l'Education nationale en lien avec des associations, des équipements publics ou des structures privées. Le dispositif accueille les élèves qui ne peuvent être accueillis à l'école et leur propose des activités "sport santé", des ateliers artistiques ou des activités civiques. Les collectivités touchent 110€ par journée et par groupe d'élève (maximum 15) ce qui limite la qualité des prestations.

### **50 000 postes à récupérer**

"Ce dispositif a vocation à durer dans les temps à venir", a déclaré J.M Blanquer qui vante le regard complet jeté sur l'enfant et la collaboration entre Education nationale et animateurs "par ex le travail conjoint entre professeurs d'EPS et éducateurs sportifs".

L'exemple n'est pas choisi au hasard. Les syndicats enseignants désapprouvent le développement du dispositif qui se fait sans aucune concertation avec les représentants des enseignants. Ils y voient une sérieuse menace de confier les activités artistiques et l'EPS aux collectivités locales. L'insistance mise sur les "fondamentaux" depuis l'arrivée du ministre, à tous les niveaux et dans toutes les évaluations, le rappel encore de leur importance dans la circulaire de reprise publiée le 4 juin, manifestent le peu d'intérêt du ministre pour ces disciplines.

Présentée comme favorable à l'épanouissement des élèves et comme un "vecteur de progrès", le dispositif 2S2C permettrait aussi de récupérer les 38 000 postes de professeurs d'EPS et les 16 000 emplois de professeurs d'éducation musicale et d'arts plastiques.

Toujours est-il que le ministre pousse à la multiplication des dispositifs. On comptait 500 conventions le 2 juin. Selon le ministère on dépasse les 800 le 4 juin et les 1000 devraient être atteintes à la fin de la semaine.

### **Alléger le protocole ?**

**L'impératif économique du retour au travail des parents.**

Dans l'immédiat ce sont ces conventions qui permettent d'augmenter le nombre d'élèves qui ne restent pas chez eux. Ainsi 400 000 écoliers supplémentaires sont revenus en classe depuis le début de la semaine, mais forcément pour peu de temps. On aurait 1.8 million d'écoliers "scolarisés" soit 27% de l'effectif total et 34% en REP selon le ministère. Dans les collèges, 600 000 collégiens sont allés en classe cette semaine, là aussi 400 000 de plus mais seulement 18% des collégiens. En lycée la quasi totalité des élèves ne sont pas attendus avant le 8 juin.

La réouverture aboutit à des résultats d'une grande modestie. Encore ces résultats sont-ils obtenus en faisant tourner les élèves dans les établissements. Du fait du protocole, les écoles et les établissements ne peuvent ouvrir que les salles qu'ils peuvent nettoyer quotidiennement et ils ne peuvent accueillir plus de 15 élèves par salle. Pour augmenter le nombre des retours il faut donc ne les garder que 1 ou 2 jours par semaine. **Le premier ministre a regretté publiquement ces rotations d'élèves qui ne tiennent pas compte de l'impératif économique du retour au travail des parents.**

D'où l'idée d'alléger le protocole. Jusque là J.M Blanquer a été très prudent et a rappelé que le protocole doit être respecté strictement. Il le justifiait comme la bonne politique pour redonner confiance aux parents et faire revenir les enfants à l'école.

**Mais il semble que cela évolue. Un décret publié le 1er juin a commencé à égratigner le protocole en ne rendant plus le port du masque obligatoire en classe. De nombreuses voix se font entendre pour modifier le protocole. Un maire a même sauté le pas pour faire admettre davantage d'élèves en classe. Le 4 juin un pédiatre évoque une étude , non publiée, qui affirme que les enfants sont peu contagieux notamment parce que leurs expectorations se font à un niveau très bas par rapport aux adultes...**

**Du coup le Ministre affirme moins nettement le maintien du protocole. Le 28 mai , en présentant la 2ème phase du déconfinement, il disait que " c'est parce qu'on a un protocole strict qu'on évite qu'il y ait des foyers épidémiques".**

**Le 4 juin il dit "l'assouplissement du protocole, j'espère qu'il pourra arriver bientôt". Et il précise qu'il suivra l'avis du conseil scientifique Covid 19.**

**Justement le 4 juin le gouvernement rend public le 7ème avis du conseil scientifique. Celui-ci évoque 4 scénarios dont le premier est celui d'une épidémie sous contrôle, ce qui est justement la situation présente selon le Conseil.**

**Dans ce cas on peut lever plusieurs mesures encore en vigueur, comme le télétravail, les restrictions de déplacement. Le gouvernement pourrait aussi décider "une réouverture des établissements scolaires plus complète mais toujours adaptée à la situation épidémique". Le conseil scientifique envisage ce scénario pour la rentrée de septembre.**

**François Jarraud**

[Avis du conseil scientifique](#)

[2S2C : JM Blanquer prêt à "changer le système"](#)

[Le 2S2C c'est l'avenir de l'Ecole](#)

[L'EPS menacée par le 2S2C](#)